

## Communiqué de presse

Venez nous rendre visite au salon ANGA Cable 2005, stand n°A9

### **Nagravision lance une solution innovante de Push VOD sur DVB avec Premiere**

*Le leader dans le domaine de la protection du contenu lance le premier service de Push VOD au monde sur un système DVB avec le principal opérateur allemand de télévision payante Premiere*

**Cheseaux (Suisse), Cologne (Allemagne), le 31 mai 2005** – Nagravision, premier fournisseur mondial indépendant de solutions de protection du contenu à haute valeur ajoutée, annonce le lancement de sa solution complète de sécurisation pour la vidéo à la demande envoyée en mode « push » sur le réseau de l'opérateur de télévision numérique payante Premiere en Allemagne. Cette solution sera présentée sur le stand n°A9 de Nagravision à l'occasion du salon ANGA Cable 2005, qui se déroulera à Cologne en Allemagne du 31 mai au 2 juin. Une démonstration en direct sera proposée sur le stand.

La solution de Nagravision sécurise le nouveau service de vidéo à la demande PREMIERE DIREKT+, le magasin virtuel de location de films de Premiere, qui permet aux abonnés de télécharger jusqu'à 30 films par semaine sur le terminal numérique à disque dur de Premiere. Après avoir été commandés par téléphone, SMS ou Internet, les films sont téléchargés sur le disque dur via un système de vidéo à la demande en mode push qui utilise le satellite. Les films restent disponibles pour le téléspectateur durant 24 heures. Différentes fonctionnalités sont possibles telles que celles de pause, retour en arrière, avance rapide, ralenti et retour à un mode normal autant de fois que souhaité.

La solution de sécurisation des contenus envoyés à la demande en mode push s'adresse aux opérateurs désireux de proposer du contenu à la demande payant sur les terminaux numériques. Grâce à ce système, le contenu est codé, crypté et transmis au décodeur numérique à disque dur, puis proposé à la vente ou à la location aux abonnés. Tous les droits liés au contenu stocké sont gérés par le système d'accès conditionnel de Nagravision. La transaction est également régie par le système d'accès conditionnel et les données relatives à la facturation sont communiquées au système de gestion des abonnés dans la tête de réseau. Le contenu peut se présenter sous n'importe quel format, puisque le transfert en mode « fichier » permet aux musiques, films, données, jeux, etc. d'être « poussés » par un opérateur vers le disque dur de l'abonné.

Ce système constitue actuellement la seule solution DVB (Digital Video Broadcasting) utilisant le téléchargement de contenu en mode « fichier » plutôt qu'en mode "broadcast". Alors que ce type de système est répandu dans les réseaux IP, Nagravision propose la première application d'un service de contenu à la demande qui utilise des fichiers MPEG-2 TS pouvant être téléchargés très rapidement sur les réseaux DVB.

Grâce à la technologie de la carte à puce et aux autres fonctions de sécurité offertes par Nagravision, le téléchargement du contenu est sécurisé, condition préalable pour que les opérateurs obtiennent l'accès à des contenus Premium.

« L'ajout de nouveaux services de contenu à la demande pouvant être payés à la transaction génère un revenu supplémentaire par abonné », explique Pierre Roy, directeur des opérations de Nagravision. « Avec la solution Nagravision pour les contenus offerts à la demande en mode push, tous les maillons de la chaîne sont en place pour permettre à un opérateur de mettre en oeuvre des business models incorporant des services payants à partir d'un lecteur à disque dur. Nous sommes très satisfaits de déployer un tel système pour la première fois avec Premiere, un opérateur majeur de télévision connu pour son dynamisme et son esprit innovant », se réjouit-il.

Côté tête de réseau, la solution intègre une application de gestion du contenu sophistiquée qui permet au contenu d'être importé, édité, planifié, codé, crypté et lu sur le terminal utilisateur avec un débit binaire fixé par l'opérateur. Toutes les conditions légales, comme les obligations contractuelles, sont gérées par l'application de gestion du contenu.

La solution de Nagravision pour les contenus à la demande sur disque dur peut s'appliquer à n'importe quel type de réseau. Les réseaux satellites et terrestres bénéficient aujourd'hui de cette nouvelle technologie, car ils étaient traditionnellement incapables de fournir des prestations « à la demande ». Les composants DRM du système de sécurisation de contenu à la demande de Nagravision fonctionnent sans voie de retour et en mode bi-directionnel (avec voie de retour).

Depuis que Premiere a déployé le système d'accès conditionnel de Nagravision en 2003, le nombre d'abonnés de l'opérateur allemand de télévision payante a augmenté de 500'000 pour atteindre aujourd'hui 3,3 millions.

### **Le Groupe Kudelski/Nagravision**

Le Groupe Kudelski ([www.nagra.com](http://www.nagra.com)) est un leader mondial en matière de sécurité numérique. Ses technologies sont utilisées dans une large gamme d'applications nécessitant le contrôle de l'accès et la gestion des droits, que ce soit pour sécuriser le transfert d'informations (télévision numérique, Internet haut débit, vidéo à la demande, applications interactives, etc.) ou pour contrôler et gérer l'accès des personnes ou des véhicules à des sites ou des événements. Le Groupe Kudelski est situé à Cheseaux-sur-Lausanne, en Suisse, et son titre est coté à l'indice boursier suisse (Swiss Market Index).

Nagravision ([www.nagravision.com](http://www.nagravision.com)), filiale du Groupe Kudelski, est le premier fournisseur indépendant d'accès conditionnel et de solutions intégrées pour les opérateurs de télévision numérique et les fournisseurs de contenu. Ses technologies sont aujourd'hui utilisées par plus d'une centaine d'opérateurs majeurs dans le monde entier, ce qui représente plus de 50 millions d'abonnés.

### **Pour obtenir plus d'informations ou organiser un rendez-vous avec un responsable de Nagravision au salon ANGA, veuillez contacter :**

Ivan Schnider  
Responsable, Marketing Communication  
Nagravision  
[+41 21 732 0940](tel:+41217320940)/[+41 79 778 9412](tel:+41797789412) (portable)  
[ivan.schnider@nagra.com](mailto:ivan.schnider@nagra.com)

Marie-Vincente Padeloup  
[+33 1 70 71 61 73](tel:+33170716173)  
[mvp@nagra.fr](mailto:mvp@nagra.fr)